

MÉDIATEUR SOCIAL ACCÈS AUX DROITS ET SERVICES PASS SUP SANTÉ SOCIAL



Agrément du Ministère chargé de l'emploi

Une formation qualifiante au Titre Professionnel de Médiateur Social Accès aux droits et services. Un partenariat avec le monde professionnel.

■ DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Conditions de recrutement : Diplômes de niveau IV et V, admission sur dossier et expérience professionnelle.

De septembre à mars :

- 3 jours de cours par semaine :
 - Sciences Humaines et Sociales
 - Communication Professionnelle
 - Français : Certification Voltaire
 - Veille Sociale et Numérique
 - Législation - Droit
 - Territoire et Réseau professionnel
 - Sciences et préparation au PSC1
 - Travaux dirigés : activités support, analyse de la pratique professionnelle, méthodologie de projet, outils de la médiation sociale.
- 2 jours de stage par semaine

Avril - mai :

- 2 mois de stage à temps complet

Juin :

- Mise en situation professionnelle de certification
- Entretien sur le Dossier Professionnel D.P.
- Délivrance du Titre professionnel de Médiateur Social Accès aux droits et services enregistré au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)

■ LES PARTENAIRES DE LA FORMATION

- Associations
- Bailleurs sociaux
- Administration et services publics
- Pimms, mairie...





■ FINANCEMENT POSSIBLE POUR LES STAGIAIRES EN FORMATION CONTINUE

■ POURSUITE D'ÉTUDES



- Médiateur Social est une formation qualifiante qui permet d'intégrer le monde du travail.
- Pass Sup Santé Social est en tremplin vers l'enseignement supérieur qui dynamise le dossier Parcoursup.

Pour :

- les formations en travail social :
 - BTS en ESF et C.ESF
 - Assistant(e) de Service Social
 - Educateur de jeunes enfants
 - Educateur spécialisé
- les formations en soins infirmiers : Instituts de Formation en Soins Infirmiers, IFSI...

